

Secrétariat général et direction des communications

Montréal, le 20 novembre 2019

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents

Le 17 novembre 2019, j'ai reçu de votre part une demande d'accès à l'information envoyée par courriel et qui demandait :

• Tous les sondages effectués par votre organisme dans les cinq dernières années qui n'ont pas été rendus publics.

À la suite de cette demande, je vous ai envoyé un accusé réception pour vous mentionner qu'une réponse serait fournie au plus tard dans les 20 jours, comme prévu à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Toutefois, le 19 novembre 2019, vous m'avez retourné un courriel pour me mentionner que votre demande était caduque.

Par conséquent, cette lettre vise à vous informer que je mets fin à votre demande.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer mes salutations respectueuses.

La secrétaire générale et directrice des communications,

Pascale Breton



Télécopieur : 514 873-1369